



HAL
open science

Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique ?

Philippe Boudes

► **To cite this version:**

Philippe Boudes. Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique ? . Socio-logos, 2017, Décloisonner l'environnement, 12. halshs-01638788

HAL Id: halshs-01638788

<https://shs.hal.science/halshs-01638788>

Submitted on 20 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique ?

Philippe Boudes



Éditeur

Association française de sociologie

Édition électronique

URL : <http://socio-logos.revues.org/3142>

ISBN : 1950-6724

ISSN : 1950-6724

Ce document vous est offert par Université
Rennes 2



Référence électronique

Philippe Boudes, « Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique ? », *Socio-logos* [En ligne], 12 | 2017, mis en ligne le 17 juin 2017, consulté le 20 novembre 2017. URL : <http://socio-logos.revues.org/3142>

Ce document a été généré automatiquement le 20 novembre 2017.



Socio-logos est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique ?

Philippe Boudes

Introduction

Les origines de la modernisation écologique (ci-après ME) comme courant d'analyse macrosociologique du changement social sont à chercher dans deux sources distinctes mais complémentaires. D'une part, des travaux initiés en Allemagne sur le risque (Beck, 2001) et la technique (Huber, 1985) sont venus alimenter une réflexion sur l'innovation technologique comme réponse à une société du risque confrontée à de nouveaux enjeux. D'autre part, la montée des préoccupations environnementales et leur prise en charge par les sociétés humaines ont légitimé un propos sur l'articulation des sphères et des rationalités économiques et écologiques, comme l'expliquent deux figures de courant, les sociologues Arthur Mol et Gert Spaargaren (1993). La ME vise ainsi à rendre compte des mécanismes de restructuration des institutions politiques et économique et des processus de production et, à moindre échelle, de consommation, induits par les préoccupations environnementales (Mol, 2000 : 139). C'est la reconnaissance de cette sphère écologique qui vient renouveler le regard porté par les chercheurs sur ces institutions et ces dynamiques sociales :

« [Cette] distinction entre différentes sphères souligne la nécessité et à la possibilité de regarder les institutions contemporaines et les pratiques sociales à partir d'un point de vue spécifiquement écologique. Dire que l'environnement est devenu un facteur central de la reproduction sociale renvoie à un plaidoyer pour étudier l'étendue de l'institutionnalisation de la rationalité écologique dans les institutions sociales centrales de la modernité. Le but est d'analyser dans quelle mesure des ensembles spécifiques de règles et de ressources sont articulés pour la production et la reproduction de la rationalité écologique. » (Mol et Spaargaren, 1993 : 438¹)

Toutefois, cet intérêt pour l'inscription d'une rationalité écologique² dans les institutions modernes est très souvent circonscrit à un propos sur l'innovation technique, lui-même limité à sa dimension économique. Les travaux en sociologie des techniques de Martin

Janicke (e.g. 2004, 2008) insistent sur ce point et rappellent que si une innovation verte ou éco-efficiente correspond à « l'introduction d'une technologie respectueuse de l'environnement qui augmente également la productivité des ressources », l'innovation englobe aussi « la mise en marché initiale d'une nouvelle technologie » et de ce fait « le rôle des marchés directs est devenu très important pour les innovations environnementales » (Janicke, 2008 : 558). L'appui des gouvernements nationaux à ces dynamiques à travers leurs politiques environnementales est minimisé au profit d'une rationalité économique qui domine la perspective d'une ME valorisant de tels développements industriels des innovations. Cette « théorie », comme la nomment Ficher et Freudenburg (2001 : 702), « décrit explicitement les améliorations environnementales comme étant économiquement réalisables ; en effet, les agents entrepreneuriaux et la dynamique économique du marché sont considérés comme jouant un rôle de premier plan dans la réalisation des changements écologiques nécessaires ».

Ainsi, alors que la plupart des travaux menés en sciences sociales de l'environnement durant les années 1970 et 1980 ont majoritairement cherché à expliquer les causes des dégradations environnementales, la ME s'est attachée à étudier les améliorations environnementales en s'inscrivant dans une sociologie des réformes environnementales (Buttel, 2003 ; Mol *et al.*, 2014). Durant les années 2000, elle va revendiquer clairement cette inscription, se définissant comme « l'interprétation scientifique sociale (*the social scientific interpretation*) des processus de réforme environnementale à des échelles multiples dans le monde contemporain » (Mol *et al.*, 2014 : 2). Elle va également s'imposer *via* les usages politiques et sociaux dont sa dénomination fait l'objet et qui ont généralisé la valorisation des interrelations entre les registres écologiques et économiques, mais aussi culturels et politiques. Ceci n'est pas sans entraîner des confusions sur le sens à donner à la ME, selon que l'on se positionne du point de vue des acteurs scientifiques, politiques, économiques ou militants.

Ces premiers éléments de contexte permettent d'entrevoir les principaux débats qui ont traversé et traversent toujours la ME, qu'ils renvoient aux liens entre modernité, économie et écologie ; aux travaux critiques du progrès scientifique et de l'innovation technique ; ou aux rôles des institutions gouvernementales dans ces processus. Notre propos est ici de qualifier la ME pour alimenter les réflexions sur les liens entre changement social et écologie, en examinant également ses limites et en mobilisant des lectures complémentaires tirées de la sociologie francophone de l'environnement. Nous ancrons cette réflexion en sociologie de l'environnement, car la ME a d'abord été portée ou discutée par des chercheurs impliqués dans ce champ³ et, par ailleurs, les sociologues du Réseau Thématique Sociologie de l'Environnement de l'Association Française de Sociologie (RT38) ont récemment affirmé leur volonté de se confronter et de se positionner face à des courants théoriques comme celui-ci, relativement peu mobilisés ou critiqués dans leurs travaux⁴. Notre propos s'appuie sur un travail bibliographique associant des sources anglophones et francophones abordant la ME dans le cadre d'une sociologie de l'environnement *lato sensu*, et l'enjeu sous-jacent à cet article est la volonté de montrer des pistes ouvertes par les travaux francophones au sein de cette sociologie de l'environnement.

Nous revenons d'abord sur les définitions de la ME telles qu'elles apparaissent dans les travaux de sociologie de l'environnement, principalement aux États-Unis et en Europe du Nord. Ceci nous conduit à présenter les principales critiques dont elle est la cible, concernant sa contribution effective à la prise en charge des enjeux environnementaux, mais aussi son positionnement technocratique dénoncé par les tenants d'une approche

critique de la ME discursive. Enfin, les apports pour la sociologie francophone de l'environnement sont abordés : des travaux menés en sociologie économique de l'environnement (Gendron, 2014) et d'autres contribution récentes (dont Candau et Deldreuve, 2015) rappellent la nécessité d'ouvrir la ME à une plus large prise en compte des mobilisations et des motivations des acteurs, individuels ou collectifs. Pour autant, à l'exception de quelques travaux (e.g. Rudolf, 2013) et malgré la portée de la ME, celle-ci est peu mobilisée par les travaux français pour interpréter les changements environnementaux, constat auquel nous proposerons quelques éléments de mise en perspective à partir d'éléments issus de travaux de Duclos et Gendron que nous examinons.

1. La modernisation écologique comme approche sociologique de l'environnement

La ME propose une réorientation fondamentale de l'analyse de l'environnement par les sciences sociales puisque, alors que les précédents courants, comme en sociologie le nouveau paradigme environnemental (Catton et Dunlap, 1978) ou le *treadmill of production* (Schnaiberg, 1975), mettaient en avant les dégradations subies par l'environnement, elle renverse cette perspective en étudiant spécifiquement les processus d'amélioration environnementale.

« Qu'elle aborde les causes ou les conséquences des conditions environnementales d'une problématique, la sociologie de l'environnement a toujours mis l'accent sur la dégradation environnementale. Au cours des dernières années, cependant, les sociologies de l'environnement de certaines nations européennes très avancées qui semblent avoir fait des progrès considérables dans le nettoyage de leurs environnements ont commencé à émettre le besoin d'attirer l'attention sociologique vers les phénomènes d'amélioration environnementale. Justement nommée ME, cette école de pensée a appelé à une réorientation fondamentale du champ afin de prendre en compte les processus par lesquels la dégradation environnementale est non seulement interrompue mais inversée (e.g. Mol & Spaargaren, 2000). Bien que soumise à de nombreux défis, en particulier ceux liés à la possibilité de généraliser les progrès présumés des pays riches d'Europe du Nord aux autres régions du monde, la ME a clairement ajouté une nouvelle strate à la sociologie de l'environnement en élargissement les perspectives traditionnelles du champ aux dégradations environnementales » (Dunlap et al., 2002 : 19)

Ces améliorations environnementales sont analysées par la ME à travers les prises en compte politiques et économiques des nouvelles rationalités écologiques qui se focalisent sur quatre entrées principales (Mol, 2000). C'est d'abord le *progrès scientifique et technique* qui est considéré : la ME ne voit pas la science moderne et la technique comme les responsables des perturbations écologiques et sociales contemporaines, elle les définit d'abord comme « des institutions centrales pour la réforme écologique [...] ». La science et la technologie sont les principales institutions pour l'écologisation de l'économie » (*ib.* 140). En effet, malgré la généralisation des risques associés au processus de modernisation économique, la ME pose que « [c]es risques engendrés par la production de biens et de services peuvent être minimisés, sinon totalement évités, grâce à la modernisation technologique et managériale » (Memon *et al.*, 2011 : 535). Ce lien étroit avec les innovations techniques aurait permis, selon Mol *et al.* (2014 : 9), « des contributions majeures au domaine des études technologiques et aux changements environnementaux », dont quelques exemples sont repris par Huber (2008) : les énergies

renouvelables ou ne générant pas d'émission de CO₂, la biochimie, les nouveaux matériaux ultra-légers, les nanotechnologies, l'agriculture de précision.

Ensuite, la ME vise à souligner *les transformations des modèles économiques dans la réponse aux défis environnementaux*. Dans cette optique, l'accent est mis sur les agents économiques et les dynamiques du marché comme porteurs de solutions nouvelles, sur « le rôle crucial des acteurs et instruments économiques dans la politique environnementale » (Mol *et al.*, 2014 : 9). Sans nier les impacts du développement capitaliste, la ME part du constat que la plupart des initiatives visent à concilier les rationalités écologiques et économiques. Les concepts d'écodéveloppement ou de développement durable s'appuient en effet sur les piliers économiques et environnementaux et invitent par exemple à découpler la croissance économique de son impact sur les ressources naturelles. Autrement dit, selon Mol (2002 : 94), « bien que le capitalisme mondial n'a pas été battu et continue de montrer ses effets dévastateurs sur l'environnement dans tous les coins du monde, [avec la ME] nous dépassons l'ère d'un engrenage de la production (*treadmill of production*) qui ne fait que dégrader l'environnement [pour nous orienter vers une autre étape de la modernité] ». De fait, si de nouvelles technologies doivent servir la ME, c'est à travers leur industrialisation, c'est-à-dire leur prise en charge par la sphère économique à grande échelle. Il est ainsi tout à fait possible de situer la ME parmi les courants économiques s'intéressant à la dynamique « environnement-économie », comme le fait Gendron (2014 : 242) en la rapprochant des courant institutionnalistes.

La ME donne également *aux États un rôle central*, notamment à travers l'analyse des orientations nouvelles de leurs politiques environnementales : « Allant de la politique curative et réactive à la prévention, de la politique 'fermée' à la politique participative, de la centralisation à la décentralisation et de la forme dirigiste au pilotage (*steering*) contextuel » (Mol, 2000 : 141). Le processus de ME contribue à l'analyse de l'institutionnalisation de la rationalité écologique, et c'est en mobilisant l'ensemble des sciences sociales, dont les sciences politiques et de gestion, qu'elle joue ce rôle.

Les mouvements sociaux environnementaux, enfin, ne sont pas mis à l'écart, quoique leur rôle semble moins déterminant. En effet, « la réorientation de l'état et du marché dans la théorie de la ME modifie également la position et le rôle des mouvements sociaux dans le processus de transformation écologique » (*ib.* : 141-142). Si ces derniers avaient une place prépondérante dans les années 1970, avec une capacité à mettre sur l'agenda public et social les problèmes d'environnement, maintenant que les gouvernements et dirigeants ont pris en charge ces questions ils n'auraient plus qu'un rôle d'accompagnateur actif, d'observateur critique, dont l'indépendance permettrait une posture pleinement réflexive.

Illustrant ces quatre axes de la ME à partir de l'exemple de l'évolution des industries chimiques, Mol (*ib.* :144) conclut que « cette restructuration écologique peut être comprise comme l'importance croissante des facteurs et des arguments écologiques dans le développement industriel vis-à-vis des arguments économiques, bien que ceux-ci resteront évidemment dominants pendant quelque temps ». Il réaffirme ainsi un principe de hiérarchie entre les différents registres d'argumentation pour accorder une place prépondérante aux dimensions techniques et à l'influence des catégoriques économiques et, dans une moindre mesure, politique, dans la compréhension des enjeux environnementaux.

2. Deux critiques majeures : ancrage politique et techno-optimisme

En abordant l'environnement non plus à travers des problèmes mais des améliorations, et en faisant la part belle au progrès scientifiques et technique, la ME ne pouvait éviter une confrontation avec d'autres courants. Les principaux éléments de critique ont alors ciblé les soubassement politiques et culturels de la ME et son rapport à la technique.

2.1. La critique de l'ancrage politique et culturel de la modernisation écologique

Le terme même de modernisation induit clairement une dynamique, un processus de transformation, ici écologique, de la modernité. Il est évident que, depuis les années 1980 et l'avènement de la notion de développement durable, ne pas favoriser une plus grande prise en compte de l'environnement dans notre modernité pourrait être jugé absurde. Cependant, de même que les critiques du développement durable ont montré sa faible opérationnalisation, voire son artificialité (e.g., Rist, 2007), la visée modernisatrice de la ME entre directement en conflit avec les courants anticapitalistes et ceux opposés à la vision d'un progrès uniquement porté par la science, la technique et la croissance économique. La ME a ainsi été étroitement associée à l'aile « réaliste » des partis écologistes nord-européens (pour reprendre les qualificatifs de Buttel, 2000 : 7), l'opposant à l'aile « fondamentaliste » qui n'accepte pas la confusion entre rationalités écologique et économique.

Plus généralement, on doit remarquer que la ME a pris place dans les pays d'Europe du Nord, c'est-à-dire dans un contexte culturel spécifique : les auteurs fondateurs et les cas d'étude sont surtout allemands et néerlandais. Sont généralement cités les travaux pionniers en langue allemande de Huber (1985, 1991), ou ceux des Néerlandais Hajer (1995) sur le programme d'orientation de la politique environnementale de son pays à la fin des années 1980, et Mol par exemple pour l'intérêt porté aux transformations de l'industrie chimique en Allemagne et aux Pays-Bas (Mol, 2000). On peut ainsi comprendre les remarques de Hannigan (1995) et Fisher & Freudenbeurg (2001 : 705) sur ce point : « la théorie peut être appropriée pour des pays tels que l'Allemagne et les Pays-Bas, où la majeure partie du développement théorique a eu lieu, tout en se montrant beaucoup moins réaliste pour des pays tels que les États-Unis ». Il faut alors considérer les degrés divers de mise en œuvre nationale de la ME, autant dans une comparaison Nord / Sud que parmi les pays développés (e.g. Lee et Buckmann, 2007, pour la Corée du Sud ; Xue *et al.*, 2007, pour la Chine ; Mahabub et Khan, 2007, pour le Bangladesh ; York et Rosa, 2003, pour le Japon).

Enfin, l'implication politique de fondateurs de ce courant (cf. Huber, 2012) ou de commentateurs influents (principalement Giddens et Blair (2002) dans leur ouvrage *La Troisième voie*) ont jeté un certain flou sur la ME. Giddens n'hésite pas à en faire une approche incontournable pour la pensée politique à venir en l'inscrivant au cœur du projet de cette troisième voie portée par l'ancien Premier ministre anglais Tony Blair :

« Le but ultime de la politique de la troisième voie devrait être d'aider les citoyens à se frayer un chemin à travers les révolutions majeures de notre temps : la mondialisation, les transformations de la vie privée, nos relations avec la nature [qui ont été abordées sous le chapeau de la ME]. [...] Cette question de la ME est centrale pour la politique nouvelle » (2002 : 77-80).

Tout cela a contribué à une diversification de l'usage de la notion de ME. Comme l'écrit le sociologue québécois Louis Guay (1999), « en plus d'être un concept, ou plutôt une orientation théorique, la ME peut aussi servir, à l'instar du concept de développement durable, de 'programme politique' dans le but d'orienter les décisions publiques et privées en matière de gestion de l'environnement ». S'appuyant sur la position de Paugam (1998), la sociologue de l'environnement Chantal Aspe (2003 : 133) critique clairement cette polysémie en rappelant que « le transfert direct de notions utilisées dans le débat social comme concepts scientifiques laisse toujours planer le danger pour les chercheurs de se contenter d'un rôle d'expert ou d'évaluateur des problèmes sociaux, d'utiliser directement des catégories construites par les politiques publiques et de se satisfaire d'une critique ou d'une justification de celles-ci ».

Ces critiques peuvent être nuancées, notamment en se référant aux débats contemporains en sociologie des sciences sur les liens entre les courants scientifiques et leurs contextes de formulation (Dubois, 2008). Les chercheurs sont impliqués dans des processus d'engagement (e.g. Grisoni et Némoz, 2013) qui peuvent conduire à une forme de politisation de leur démarche de recherche. Et c'est justement parce que l'on peut nommer ce contexte de formulation d'une approche comme la ME, que ce contexte soit qualifié alors d'idéologique, de national ou de politique, que l'on peut ensuite étudier son contenu et ses implications réelles. Cette distanciation a permis à Mol (2000 : 140) de constater qu'une modernisation des pays d'Europe du Nord n'implique pas sa réalisation dans d'autres pays : cette modernisation invite à une analyse des processus de « verdissement » d'autres régions du monde, en s'appuyant sur les critères déjà établis par la ME tout en tenant compte des spécificités de chaque pays. Mol établit alors une distinction claire entre les promoteurs d'un véritable programme de ME et les sociologues de l'environnement intéressés par la construction d'un courant de pensée.

« Plusieurs] auteurs [...] ont contribué de manière significative à la définition et à la promotion d'un programme politique de ME en tant que nouvel agenda pour la politique environnementale de l'Europe Occidentale. Les sociologues de l'environnement, d'autre part, ont construit une théorie sociale intitulée 'ME'. A partir d'une analyse de l'évolution des pratiques sociales dans la production et la consommation, dans la politique environnementale et dans les discours environnementaux, ces sociologues ont construit une approche théorique pour générer une compréhension sociologique des transformations dans les sociétés industrielles contemporaines en matière de problèmes environnementaux » (ib. : 140).

L'auteur ajoute qu'il faut différencier les propositions normatives et analytiques de la ME. Il est clair qu'un énoncé normatif sur la marche à suivre pour la prise en compte d'une rationalité écologique dans les processus de modernisation ne peut être satisfaisant. Il n'en reste pas moins vrai que « l'approche analytique et descriptive [de la ME] fournit un ensemble cohérent et consistant de concepts et idées spécifiques pour caractériser et analyser de manière adéquate la façon dont les industriels contemporains font (ou essayent de faire) face à la crise environnementale » (ib.).

2.2. La critique relative au techno-optimisme de la modernisation écologique

Outre ces discussions comparatives et politiques, les propositions de la ME demeurent largement soumises à d'importantes critiques, à commencer par l'optimisme même de l'hypothèse d'une ME des institutions, mais aussi les modalités d'évaluation de la ME et

ses postulats écologiques et techniques. Ainsi les sociologues Étasuniens de l'environnement Richard York et Eugène Rosa (2003) constatent que les conditions du processus d'écologisation ne sont pas clairement énoncées. Il faudrait davantage différencier les cas où les institutions économiques et/ou politiques changent pour répondre aux problèmes posés par l'environnement et les situations où elles ne changeraient que leurs moyens de répondre à ces défis. Autrement dit, il faudrait bien analyser si la ME porte réellement sur une ME des institutions et non pas seulement sur les réponses institutionnelles aux problèmes environnementaux (*ib.* : 275).

Les critiques questionnent aussi les méthodes d'évaluation des processus de ME et leur caractère probabiliste. Comment analyser la fréquence de la ME et la fréquence de ses résultats ? Ainsi ses théoriciens interprèteraient des signes de prise en compte des problèmes environnementaux comme de véritables transformations en profondeur des institutions dans leur ensemble, alors que ces signes n'impliquent pas nécessairement ces transformations. Ceci fait dire à York et Rosa (*ib.* : 278) que « les théoriciens de la ME n'ont donc généralement pas réfuté les prétentions de dé-modernisation et d'économie politique selon lesquelles le capitalisme et la modernisation sont incompatibles avec la durabilité écologique ». On touche ici à un débat mettant en cause le principe même de modernisation par la science et la technique, proche en cela de travaux sur la décroissance ou les *low tech* tels qu'ils sont présentés en France (Bihouix, 2014 ; Sinai, 2013 ; Bayon *et al.*, 2012), et qui questionne tout à la fois les besoins initiaux et l'efficacité écologique des techniques de production au regard des problèmes qui persistent et demeurent diffus, tout en ciblant l'analyse de démarches sobres ou conviviales. Toutefois, ces courants ne se positionnent pas, ou pas directement, face à la ME. Parce qu'ils interrogent la légitimité même de la modernisation et du progrès dans leur mise en œuvre actuelle et tels qu'ils sont formulés par la ME, leurs arguments dépassent notre propos.

On peut finalement se demander dans quelle mesure les améliorations environnementales entraînées par différentes formes de ME des institutions sont supérieures aux nuisances et pollutions qui continuent d'être produites (York & Rosa, 2003). Ceci est particulièrement vrai lorsque l'on adopte un point de vue global : certaines améliorations localisées masquent des détériorations délocalisées. Les tenants du *treadmill of production* ont insisté sur ces mécanismes de délocalisation (Gould *et al.*, 2008) ; ils ont par ailleurs ouvert une brèche plus vaste dans la ME en la confrontant à des approches associées au néomarxisme, à l'économie politique, voire à l'écologie radicale et à l'écologie humaine (cf. Adua *et al.*, 2016 ; ; Mol *et al.* 2014 ; Memon *et al.*, 2011 ; York et Rosa, 2003). En mobilisant les travaux de Foster (Foster et York, 2004) ou O'Connor (*e.g.* 1997), l'ensemble de ces courants mettent en avant que le caractère même du capitalisme, malgré son inscription dans les démocraties modernes, ne lui permet pas d'intégrer pleinement les rationalités écologiques qui sont au fondement d'une analyse en terme de ME. Autrement dit, avec les mots des tenants de la ME (Mol *et al.* 2014 : 16) : « [Dans ces approches] la notion fondamentale de processus de ME visant à réparer les défauts de conception cruciaux de la modernité est considérée comme théoriquement impossible. »

Pour autant, ceux qui alimentent l'une ou l'autre de ces positions reconnaissent la contribution de la ME au débat sur la prise en charge des enjeux environnementaux contemporains, obligeant chacun à affiner ses positions et à prolonger ce débat. La ME a d'ailleurs considérablement avancé sur les critiques ciblant son caractère technoptimiste et plus généralement la place trop grande donnée à la technique dans le processus de modernisation. On peut reprendre ici la distinction que proposent Memon *et*

al. (2011) entre une ME étroite, accordant une place déterminante à l'évolution technique, et une ME élargie aux rôles des marchés et, de plus en plus, des États et institutions régulatrices. La ME étroite pourrait être illustrée par une lecture sans nuance des propos de Huber (2008 : 360) : « la composante essentielle de la ME est la technologie de pointe ». Ce serait toutefois nier qu'il complète ainsi ses propos : « Dire que l'innovation technologique est la composante essentielle de la ME ne représente pas une attitude technomaniaque. Elle reflète simplement le fait que le locus dans la structure fonctionnelle de la société où l'humanité métabolise effectivement avec la nature est le domaine des opérations industrielles » (*ib.*). On est proche ici d'une forme de déterminisme technique, qui se limiterait à l'analyse des processus de production et négligerait les pratiques de consommation (Mol *et al.*, 2014 : 13), les usages de ces techniques et, pour ainsi dire, leur contexte culturel de production et de socialisation. En revanche, dans une ME élargie, l'approche culturelle et sociale de ce contexte est détaillée, en fonction de l'importance accordée aux autres facteurs clefs de la ME : le marché et les politiques gouvernementales. Les analyses de la ME pourraient de ce fait être présentées en fonction du degré donné au déterminisme technique et/ou au contexte socioculturel de ce processus. Cependant, si d'aucuns participent à cet effort en situant leurs travaux dans ce cadre (e.g. Vitterso et Tangeland, 2015 ; Memon *et al.*, 2011 ; voire Katz et Salomon, 2008), le débat est rapidement ramené à la qualification de l'innovation technique (processuelle ou institutionnelle) étudiée. Comme l'explique Janicke (2008 : 557) : « l'efficacité écologique de l'innovation environnementale dépend de sa radicalité mais aussi du degré de sa diffusion. Les innovations incrémentales [...] n'auront qu'un effet limité ». C'est ce que reconnaissent également Vitterso et Tangeland (2015 : 97) au sujet des labels biologiques en agriculture : selon eux, ce type de régulation « reflète une compréhension simpliste des possibilités de communication via le marché et propose une analyse insuffisante du comportement des consommateurs ». Le débat sur la consommation durable de nourriture est évité au profit d'instruments plus simples, favorisant certainement une amélioration de type incrémentale, mais ne répondant qu'à une faible partie des problèmes envisagés.

3. La modernisation écologique discursive

Un axe parallèle de recherche sociologique abordant la ME porte sur l'analyse des discours et s'inscrit dans la critique de la rhétorique (politique) de la ME. Cette orientation s'inscrit en contradiction avec l'approche mise en avant par Mol et Spaargaren, mais elle garde le même nom est demeure une étape nécessaire de toute présentation de ce courant (e.g. Buttel, 2000 : 6). Le politiste néerlandais Maarten Hajer en est une figure reconnue. D'après lui, « derrière la 'rhétorique' officielle de la ME, on peut discerner la silhouette de la technocratie sous un nouveau déguisement qui s'oppose à la mise en œuvre de 'solutions réelles' pour ce qui sont des 'vrais problèmes' » (Hajer, 1995, repris par Guay, 2000 : 297). Son ouvrage *The politics of environmental discourse* (Hajer, 1995) introduit largement ce courant. L'auteur y définit d'abord le discours « comme un ensemble spécifique d'idées, de concepts et de catégorisations qui sont produites, reproduites et transformées dans un ensemble particulier de pratiques et par lesquelles le sens est donné aux réalités sociales et physiques » (Hajer, 1995 : 44, repris par Smith & Kern, 2007 : 4). Selon lui, (*ib.* : 261) :

« [La ME] n'est pas le fruit du simple idéalisme de ses initiateurs, ni des règles strictes imposées par les autorités publiques concernées. C'est la conséquence [...]

de la dynamique socio-cognitive de la coalition de discours qui s'est formée autour des histoires éco-modernistes. Le pouvoir discursif de la ME se manifeste dans la mesure où ses scénarios futurs implicites imprègnent la société et où les acteurs réconcilient leurs intérêts et reconnaissent de nouvelles opportunités et nouveaux enjeux ».

En d'autres termes, la ME tient un discours « écologiste-modernisateur environnemental-politique » (Buttel, 2000 :6) qui est en mesure de contrebalancer l'impulsion politique des réformes environnementales car il ne prend pas assez en compte « le degré auquel l'expansion économique, la croissance de la consommation et les changements technologiques à forte intensité de capital compromettent la capacité des Etats à assurer une qualité environnementale » (*ib.*).

L'ouvrage dirigé par Fischer et Hajer (1999), *Living with nature*, regroupe un ensemble de contributions dans cette visée culturaliste. Son sous-titre *Environmental politics and culture* et l'article introductif (Hajer & Fischer, 1999) explicitent cette perspective en détail : « Nous sommes convaincus que le discours sur la politique environnementale est miné par le fait qu'il a été coupé de la dimension culturelle de la politique environnementale » (*ib.* : 6). S'appuyant sur l'étude des politiques à partir de leur culture de référence, il regrette le biais anti-environmentaliste des idéaux-types culturels et veut donc dépasser ce cadre d'analyse « pour étudier plus spécifiquement les pratiques observables qui façonnent le cours des événements dans la politique environnementale actuelle » (*ib.* : 7). Cette approche vise à rappeler combien les politiques environnementales dépendent davantage de choix culturels que de raisons écologiques. L'exemple du *Printemps silencieux* de Rachel Carson (1962) est pris par Hajer et Fischer (1999 : 6-7) : « la résonance publique du *Printemps silencieux*, par exemple, ne se rapportait pas seulement à l'usage des pesticides, mais montrait un malaise plus général avec les 'effluents de l'abondance' (*effluents of affluance*) ». Au travers des discours sur l'environnement, on voit se profiler une reproduction ou une mise en œuvre de valeurs hiérarchisées. Ainsi l'échec du développement durable serait dû à sa réappropriation par les valeurs économiques dominantes. Luke (1999) explique sur ce point que, aux États-Unis, les politiques de développement durable ont favorisé la montée de groupes d'experts, lesquels ont finalement soumis l'environnement physique aux logiques de marché contemporaines – et non à la rationalité écologique mise en avant par la ME.

Rapportée à la thématique de la justice environnementale, cette perspective laisse encore entrevoir que chaque situation est l'aboutissement d'une mobilisation différenciée des forces en présence. Ainsi, pour Harvey (1999), les discours sur la modernisation jouent en faveur des entrepreneurs capitalistes.

« Les préoccupations pour la justice environnementale (si elles existent malgré tout) sont strictement subordonnées aux préoccupations en matière d'efficacité économique, de continuité de la croissance et d'accumulation de capital. L'idée que l'accumulation de capital (la croissance économique) est fondamentale pour le développement humain n'est jamais contestée. Le droit de l'humanité de s'engager dans des modifications environnementales étendues est tacitement accepté comme sacro-saint [...]. La seule question sérieuse est de savoir comment mieux gérer l'environnement pour l'accumulation du capital, l'efficacité économique et la croissance » (Harvey, 1999 : 162-163).

Parmi d'autres études moins critiques, on peut mentionner celle de Smith et Kern (2007) qui porte sur le renouvellement du discours politique sur la ME à partir de l'étude du quatrième plan d'orientation des politiques environnementales aux Pays-Bas (NMP4). Les Pays-Bas ont élaboré dès les années 1990 des politiques environnementales innovantes qui ont servi de base de réflexion à la ME. Mais Smith et Kern, en soulignant les penchants

technocratiques des plans précédents, espèrent trouver dans le NMP4 les conditions d'une ME réflexive (*ib.* : 4). Les deux auteurs analysent ainsi les contradictions apparentes du NMP4 en soulignant les paradoxes qu'ils soulèvent – paradoxes propres à ce type de discours comme Hajer l'avait souligné. En effet, d'une part on envisage de redéfinir les relations nature-société dans leur ensemble, mais d'autre part on n'agit que sur des leviers précis et, par-là, non exhaustifs. En complétant leur étude documentaire par une série d'entretiens, Smith et Kern montrent comment les buts considérés par les décideurs (cohérence du projet et management environnemental global) ont surtout consisté en une redynamisation des politiques énergétiques en collaboration avec le ministère hollandais de l'Économie. Et les auteurs de proposer une conclusion nuancée :

« Le paradoxe que Hajer a identifié dans la ME persiste. Le discours de transitions échoue à revigorer et à radicaliser la ME. Comme auparavant, le rôle des composantes structurelles diminue au fil du récit. Les impératifs impérieux concernant la performance économique et la compétitivité internationale, intégrés dans les institutions politiques les plus puissantes, continuent de réduire la ME en une série de réformes progressives. Néanmoins, comme les plans antérieurs, mais avec une différence qualitative, l'approche des transitions [du NMP4] crée un espace pour un débat continu sur les possibilités de découpler les liens nuisibles entre économie et environnement [...] ». (Smith & Kern, 2007 : 18)

4. Une ouverture culturaliste et actionnaliste

Il sort de l'ensemble des développements menés ici que la ME peut difficilement dépasser les contradictions contemporaines d'une prise en charge des problèmes écologiques et d'une poursuite des ambitions économiques globales. C'est également le constat que fait Gandy (2000 : 154) :

« D'une part, les développements sociaux et économiques ont facilité l'émergence de préoccupations politiques 'post-matérielles' avec des préoccupations relatives au style de vie telles que la qualité de l'environnement. D'autre part, la dynamique sous-jacente des changements mondiaux, sociaux, économiques et politiques a été orientée vers la déréglementation néolibérale, des niveaux plus élevés de consommation mondiale et une accélération de la dégradation de l'environnement et de l'utilisation des ressources au niveau mondial. Le discours environnemental contemporain a à peine commencé à concilier ces développements contradictoires. »

On trouve cependant des travaux originaux sur cette thématique. Non seulement ils acceptent complètement ce paradoxe, mais ils se démarquent également par leur origine française et québécoise. Ainsi, le sociologue français Denis Duclos (1991) s'est assez tôt intéressé à la position des industriels et à leur perception des risques environnementaux. Il remarquait déjà qu'il se produisait « une ligne de clivage dans le monde industriel entre les attitudes toujours essentiellement *dénégatives* de l'accusation de nuisance, et d'autre part des attitudes marquées par un dynamisme dans la lutte contre la pollution » (*ib.* : 42). Un entretien avec un industriel rappelle que la prise en compte de l'environnement s'est faite durant les « trente glorieuses » et a d'abord concerné les processus de fabrication et les sites de production :

« On le faisait autant par devoir que par obligation. [...] Le nouveau, c'est la prise en compte de l'environnement dans la stratégie de marketing. Or, nous n'avons pas le choix : si le consommateur demande des lessives sans phosphates, il aura des lessives sans phosphates. S'il demande des aérosols sans CFC, il aura des aérosols sans CFC. C'est déjà vrai. » (*ib.* : 43)

Duclos souligne alors que cette opinion est révélatrice d'une « véritable conception positive de l'historicité industrielle », appuyée par différents groupes de réflexion sur les entreprises et l'environnement. L'un des groupes étudiés par Duclos, « Entreprise et Progrès » explique ainsi que les industriels sont passés d'une stratégie défensive à une stratégie offensive et tâchent désormais d'anticiper les problèmes environnementaux.

Gendron (2007) fait une analyse similaire en proposant de répondre au paradoxe évoqué plus haut par une recherche visant à associer l'étude des propositions techniques et économiques de la ME avec les modalités et conséquences sociales de ces transformations. En effet, d'après cette sociologue québécoise, la ME « ne se traduit pas seulement par des aménagements techniques ; elle suppose aussi un bouleversement profond de la structure économique et sociale actuelle qui affectera de façon durable et profonde les acteurs sociaux au même titre que la matérialité de la crise elle-même » (*ib.* : 227). L'analyse des discours des entrepreneurs que propose Gendron se conclut cependant par la démonstration d'un autre paradoxe. Elle montre que les solutions mises en avant par des dirigeants dans le cadre d'une ME de leur organisation réagissent aux actions volontaristes de l'État en termes de réglementation environnementale et de sensibilisation de la société civile. Mais elle souligne que ces mêmes dirigeants ne peuvent se résoudre à envisager pleinement un tel cadre réglementaire qui s'accorde mal avec les enjeux de concurrence internationale et le caractère global des problèmes d'environnement. « Les dirigeants semblent donc confier à l'État une responsabilité réglementaire à l'égard de la protection de l'environnement tout en lui niant la capacité de l'assumer dans le contexte de la mondialisation » (*ib.* : 229-230).

Ces derniers travaux sont clairement représentatifs d'une appropriation de la modernisation sociologique par une sociologie de l'environnement élargie à une sociologie économique (Gendron) et à ce que Duclos nomme une « sociologie de la civilité » (Duclos, 1991 : 231). Qui plus est, ils lient l'étude des modalités et des catégories (des représentations) de modernisation en cours dans les industries avec l'analyse des discours des dirigeants eux-mêmes, ce qui permet de dépasser les clivages entre ces deux axes. Enfin, les perspectives actionnaliste et culturaliste développées en font des démarches détachées de considérations politiques et de propositions normatives, et *a priori* peu déterminées par les contextes nationaux ou capables de les prendre en compte dans leurs analyses.

La thématique de la civilité mise en avant par Duclos renforce ce soubassement culturaliste. Pour répondre aux logiques cloisonnées des institutions, il en appelle à l'engagement de l'individu à partir d'un travail sur les sensations, leurs interprétations et leurs confrontations avec les idéologies collectives. L'analyse de cet engagement, qu'il définit comme l'essence de la civilité (*ib.* : 231), qui permet d'échapper aux éventuelles critiques qui affirmeraient la mise en œuvre effective d'une ME portée seulement par la science et la technique d'une part, les institutions politiques et économiques d'autre part.

Conclusion : vers modernisation sociologique de la modernisation écologique

Cet article s'est intéressé à la définition et aux débats contemporains relatifs à la ME. Les derniers travaux présentés peuvent jouer un rôle d'ouverture et de complément à la ME en la renouvelant et en impliquant davantage de chercheurs francophones. L'étude des discours des entrepreneurs (Gendron, 2014) fait un pas dans ce sens. Au-delà du débat sur

l'émergence d'une sociologie économique de l'environnement, qui rassemblerait les principes théoriques des courants institutionnalistes et régulationnistes avec les travaux menés en sociologie de l'environnement, l'auteure propose une lecture de la ME au travers de la notion d' « économie verte » (green economy), telle que mise en avant par les Nations Unies (UNEP, 2011). Selon elle, cette approche concilierait les représentations environnementales, économiques et politiques des élites décisionnaires, et « elle suggère également un changement décisif dans la compréhension de l'économie comme un moyen d'atteindre le développement durable plutôt que comme un objectif concurrent à la protection de l'environnement » (Gendron, 2014 : 250).

Le point fort de l'analyse de Gendron nous paraît être la mobilisation de la sociologie actionnaliste de Touraine (e.g. 1978) pour renouveler la ME, car cette sociologie invite à délaisser l'analyse des structures « pour se concentrer sur l'action sociale parce que la société n'est pas seulement une reproduction d'une structure donnée, mais une autoproduction conflictuelle » (Gendron, 2014 : 246). Ceci permet une véritable modernisation sociologique de la ME, en ne limitant plus le mouvement d'écologisation des sociétés à un cadre déterminé, comme celui du modèle capitaliste, et en donnant un rôle prépondérant aux acteurs sociaux qui définissent les voies de l'historicité. Cette place accordée aux mouvements sociaux, y compris à ce que Gendron et al. (2009) nomment les nouveaux mouvements socio-économiques, envisage non seulement les mobilisations collectives comme des facteurs explicatifs importants, mais interroge plus largement les usages et les représentations de la nature dont ils sont les représentants.

Cette approche actionnaliste est en mesure de réconcilier le champ francophone de la sociologie de l'environnement avec la ME. En effet, l'analyse sociologique de l'environnement, notamment en France, a été marquée par les travaux sur l'interdisciplinarité avec les sciences de la vie, la sociologie des sciences et des techniques et la sociologie pragmatique (Candau et Deldevre, 2015 ; Boudes, 2008), et s'est inscrite dans une visée critique nécessaire à sa légitimation. Les approches suivies en termes de modernité réflexive ou de sociologie des risques n'ont pas tenu compte de l'inflexion produite par le courant de la ME et n'ont pas adhéré au processus de dépolitisation opéré par celui-ci et sa part d'idéologie techniciste qui « neutralise les rapports sociaux et les forces sociales » (Rudolf, 2013 : 12).

Des travaux illustrent cette réconciliation : ils s'ouvrent à de nouvelles analyses des relations entre les sociétés humaines et leur environnement en insistant notamment sur les approches en termes de transition sociale et écologique (e.g. Audet, 2012 ; Diaz, 2015). Ces travaux réaffirment la nécessité d'une analyse symétrique des forces et processus de modernisation, qui donnent tant la parole aux institutions, aux acteurs globaux et à leurs effets au niveau local – s'inscrivant ici dans la visée macrosociologique de la ME élargie à ses effets au niveau local – qu'aux mouvements ancrés localement mais dont la portée s'est généralisée. Ainsi, la dichotomie proposée par Audet (2012) entre une transition technocentrique et une transition radicale-écocentrique englobe tout à fait ces deux éléments et incite à prolonger de telles approches. Cela invite à généraliser les études sur la prise en charge sociale de l'environnement, en distinguant les registres de discours mobilisés par les tenants des processus de modernisation ou de transition, registre dont il a été montré (Boudes et Darrot, 2016 ; Micoud, 2000) que les dimensions conceptuelles ou économiques, normatives ou politiques, sont souvent survalorisées au détriment des dimensions ontologiques ou symboliques – qui sont au cœur de la sociologie actionnaliste en ce que Touraine invite à se saisir de ce qui fait société, de ce qui fait sens pour les individus. L'apport de Duclos (1991) s'inscrit lui aussi dans ce registre en faisant de

l'engagement une notion clé de la sociologie de l'environnement (ib. : 231). On peut encore inclure ici les tenants d'une modernisation concourant à la recherche de sens et de collectif, qu'ils s'appuient sur une critique du progrès scientifique et technique (Bihouix, 2014) ou sur un projet plus général encore comme le convivialisme (Illich, [1973] 2014 ; ou Caillé, 2011). Dans ce sens, un débat sur la ME doit questionner, au moins en contrepoint de ses postulats initiaux, le rôle des initiatives individuelles et des collectifs (versus les institutions politiques et économiques) et de ce que l'on peut nommer avec Simmel ([1911] 1988) la production de culture (versus la rationalité et la normativité).

Buttel (2003) avait bien noté le risque que la ME pouvait représenter. C'est pourquoi il a très tôt balisé le champ dans lequel elle s'inscrivait, pour rappeler que, si elle devait contribuer à la réforme environnementale, ce serait au même titre que, au niveau micro-sociologique, l'environnementalisme ordinaire (mainstream environmentalism) ; au niveau meso-, les capacités de régulation des gouvernements ; et au niveau macro- les instances supranationales (e.g. Gendron, 2014). Buttel ne voyait pas la ME comme un instrument politique qui viendrait infléchir la gouvernance des nouveaux enjeux environnementaux⁵. À ses yeux, elle permet bien plutôt d'infléchir les débats et les recherches vers une prise en compte croissante des relations entre sociétés humaines et enjeux environnementaux. Malgré les critiques évoquées et les limites de son cadre, ou plutôt grâce à cette flexibilité, la ME contribue à positionner les travaux abordant cette relation ; elle peut également servir de point d'ancrage à de nouvelles propositions, y compris celles posant la nécessité de donner une place plus grande aux mouvements sociaux, aux diverses formes de participation en faveur de l'environnement et à leur signification pour les sociétés humaines au moins autant qu'à leurs effets sur l'environnement lui-même.

BIBLIOGRAPHIE

ADUA Lazarus, YORK Richard & Beth-Anne SCHUELKE-LEECH (2016), The human dimensions of climate change : a micro-level assessment of view from the ecological modernization, political economy and human ecology perspectives, *Social Science Research*, 56, p. 26-43.

AUDET, René (2012), Transition as discourse and the issues of interventionism, justice and innovation. *ISEE2012 Conference*, Rio, Brazil, may 2012.

ASPE Chantal (2002) Les temps de la sociologie de l'environnement : engagement et modernité, *Sociologie pratique*, 7, 2, p. 117-138.

BECK Ulrich (2001), *La société du risque*, Paris, Flammarion.

BAYON Denis, FLIPO Fabrice & François SCHNEIDER (2012), *La décroissance*, Paris, La Découverte.

BIHOUIX Philippe (2014), *L'âge des low tech*, Paris, Seuil.

BOUDES Philippe (2008), L'environnement, domaine sociologique, Thèse de doctorat, Université Bordeaux II, [en ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00293000>.

- BOUDES Philippe & Catherine DARROT (2016), 'Biens publics. Construction économique et registres sociaux', *Revue de la Régulation*, [En ligne], 19 | 2016, mis en ligne le 28 juillet 2016, regulation.revues.org/11805.
- BUTTEL Federick H. (2000), Reflections on the potentials of ecological modernization as a social theory, *Natures, Sciences, Sociétés*, 8, 1, p. 5-12.
- BUTTEL Federick H. (2003), Environmental Sociology and the Explanation of Environmental Reform, *Organization and environment*, 16, 3, p. 304-344.
- CAILLE Alain (2011), *Pour un manifeste du convivialisme*, Paris, Le Bord de l'eau.
- CANDAU Jacqueline et Valérie DELDREVE (2015), Environmental Sociology in France (1984-2014), *RAESTUD*, 96, 1, p. 17-41.
- CATTON William R. & Riley E. DUNLAP, (1978), Environmental sociology : a new paradigm, *The American Sociologist*, 13, p. 41-49.
- CARSON Rachel (1962), *Silent Spring*, Trad. Fr. 1963, *Le Printemps silencieux*, Paris, Plon
- DIAZ Marion (2015), *La transition territoriale vers la durabilité du système agri-alimentaire*, thèse de doctorat, Agrocampus Ouest.
- DUBOIS Michel (2001), *La nouvelle sociologie des sciences*, Paris, P.U.F..
- DUCLOS Denis (1991), *Les industriels et les risques pour l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
- DUNLAP Riley, MICHAELSON William & Glenn STALKER (2002), Environmental sociology : an introduction, dans DUNLAP Riley & William MICHAELSON (eds), *Handbook of environmental sociology*, Londres, E. Elgar, p. 1-32.
- FISCHER Franck & Maarten. HAJER (1999), *Living with nature. Environmental politics and culture*, Oxford, Oxford University Press.
- FISHER Dana & William R. FREUDENBURG (2001), Ecological modernization and its critics : Assessing the past and looking toward the future, *Society and natural resources*, 14, p. 701-709.
- FOSTER John B. & Richard YORK (2004), Political economy and environmental crisis : introduction to the special issue, *Organization and Environment*, 17, 3, p. 293-295.
- FLIPO Fabrice (2008), Economisme et rationalité écologique, *Revue du MAUSS permanente*, 23 avril 2008 [en ligne sur <http://www.journaldumauss.net/./?Economisme-et-rationalite>].
- GANDY Matthew (2000), Postmodernism and environmentalism : complementary or contradictory discourses ?, dans REDCLIFT Michael et Graham WOODGATE, *International handbook of environmental sociology*, London, E. Elgar, p. 150-157.
- GENDRON Corinne (2007), *Le développement durable comme compromis. La modernisation écologique à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Presses Universitaires du Québec.
- GENDRON Corinne (2014), Beyond environmental and ecological economics : proposal for an economic sociology of the environment, *Ecological Economics*, 105, p. 240-253.
- GENDRON Corinne, BISAILLON Véronique & Ana I. RANCE (2009), The institutionalisation of fair trade : more than just a degraded form of social action, *Journal of Business Ethics*, 86, 1, p. 63-79.
- GIDDENS Anthony (1998), *La troisième voie*, Paris, Seuil.
- GOULD Kenneth, PELLOW David & Alan SCHNAIBERG (2008), *The treadmill of production : injustice and unsustainability in the global economy*, Londres, Routledge.

- GRAY Thomas (2002), Politics and the environment in the U.K. and beyond, in REDCLIFT Michael & Graham WOODGATE, *International handbook of environmental sociology*, London, E. Elgar, p. 287-299.
- GRISONI Anahia & Sophie NEMOZ (2016), La sociologie, discipline experte des controverses environnementales ?, *Vertigo*, 13(2), [en ligne] <http://vertigo.revues.org/14157>, page consultée le 12 avril 2016.
- GUAY Louis (1999), La modernisation écologique, dans DUMAS Brigitte et al. (dir.), *Les sciences sociales de l'environnement*, Montréal, PUM, p. 33-49.
- HAJER Marteen (1995), *The politics of environmental discourse*, New York, Oxford University Press.
- HAJER Maarten & Franck FISCHER (1999), Introduction : Beyond global discourse, in Fisher, F. et M. Hajer, *Living with nature. Environmental politics and culture*, Oxford, Oxford University Press, p. 1-20.
- HANNIGAN John (1995), *Environmental sociology : A social constructivist perspective*, London, Routledge.
- HARVEY David (1999), The environment of justice, dans FISCHER Franck & Maarten. HAJER, *Living with nature. Environmental politics and culture*, Oxford, Oxford University Press, p. 153-185.
- LEE Heui Y. & Walter BUCKMANN (2007), Management der Energieeffizienz in Südkorea. Modell für Europa ?, *Internationales Asienforum*, 38, 3-4, p. 259-292.
- HUBER Jospheh (1985), *Die Regenbogengesellschaft. Ökologie und Sozialpolitik*, Frankfurt am Main, Fisher Verlag.
- HUBER Jospheh (1991), *Unternehmen Umwelt. Weichenstellungen fu Eine ökologische Marktwirtschaft*, Frankfurt am Main, Fisher Verlag.
- HUBER Jospheh (2008), Pionner countries and the global diffusion of environmental innovations, *Global Environmental Change*, 18, p. 360-367.
- HUBER Jospheh (2012), *Oral History : The Beginning of Environmental Policy Consultancy in Germany*, [en ligne] <http://ecologic.eu/7570>.
- JANICKE Martin (2008), Ecological modernisation : new perspectives, *Journal of Cleaner Production*, 16, p. 557-565.
- KATZ Evie & Fiona SOLOMON (2008), Social science and technology development. A case study of moving from observation to intervention. *Technology in Society*, 30, p. 154-162.
- LASCOURMES Pierre et Patrick LE GALES (dir.) (2005), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po.
- LEE Yeong H. & Walter BUCKMANN (2007), Management der Energieeffizienz in Südkorea. Modell für Europa ?, *Internationals Asian forum*, 38, 3-4, p. 259-292
- SARWAR Golam M. & Mamunul H. KHAN (2007), Sea level Rise. A threat to the coast of Bangladech, *Internationals Asian forum*, 38, 3-4), p. 375-398.
- MEMON Ali P., KIRK Nicholas A., et James W. SELSKY (2011), Limits to ecological modernisation as a framework for sustainable fresh water governance, *Land Use Policy*, 28, p. 534-541.
- MOL Arthur P. J. (1995), *The refinement of production*, Utrecht, Van Arkel.
- MOL Arthur P. J. (2000), Ecological modernization : Industrial transformations and environmental reform, dans REDCLIFT Michael & Graham WOODGATE, *International handbook of environmental sociology*, London, E. Elgar, p. 138-149.

- MOL Arthur P. J. (2002), Ecological Modernization and the Global Economy, *Global Environmental Politics*, 2, 2, p. 92-115.
- MOL Arthur P. J. & Gert SPAARGAREN (1993), Environment, modernity and the risk society : The apocalyptic horizon of environmental reform, *International Sociology*, 8, p. 431-459.
- MOL Arthur P. J. & Gert SPAARGAREN (2000), Ecological modernization theory in debate : A review, *14th World Congress of Sociology*, Montréal, 24p.
- MOL Arthur P. J., SPAARGAREN Gert & David A. SONNENFELD (2014), Ecological modernization theory : taking stock, moving forward, dans LOCKIE Stewart (et al., dir.), *Handbook of Environmental Sociology*, London : Routledge, p. 15-30.
- MOL Arthur P. J., SPAARGAREN Gert & David A. SONNENFELD (2014), Ecological modernisation theory : where do we stand ?, in M. Bemman et al. (eds), *Ökologische Modernisierung*, Verlag, p. 35-66.
- O'CONNOR James (1997), *Natural Causes : Essays in Ecological Marxism*, Guilford Press.
- PAUGAM Serge (1998), Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion. Le point de vue sociologique, *Genèses*, 31, p ; 138-159.
- RIST Gilbert (2007), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- RUDOLF Florence (2013), De la modernisation écologique à la résilience : un réformisme de plus ?, *Vertigo*, 13(3), [en ligne], <https://vertigo.revues.org/14558>.
- SCHNAIBERG Alan (1975), Social syntheses of the societal-environmental dialectic : the role of distributional impact, *Social Sciences Quarterly*, 56, 1, p. 5-20.
- SIMMEL Georg, 1988, *La Tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages [1911].
- SINAI Alain, *Penser la décroissance*, Paris, Seuil.
- SMITH Adrina & Florian KERN (2007), The transitions discourse in the ecological modernisation of the Netherlands, *SPRU Electronic Working Paper Series*, 23p., en ligne sur <http://www/sussex.ac.uk/spru/documents/sewp160.pdf> [consulté en janvier 2009].
- SPAARGAREN Gert & Arthur P. J. MOL (1992), Sociology, environment, and modernity : Ecological modernization theory of social change, *Society and Natural Resources*, 5, p. 323-344.
- TOURAINÉ Alain (1973), *Production de la société*, Paris, Seuil.
- VITTERSO Gunnar & Torvald TANGELAND (2015), The role of consumers in transitions towards sustainable food consumption. The case of organic food in Norway, *Journal of Cleaner Production*, 92, p. 91-99.
- XUE, Lan, SIMONIS Udo E. & Daniel J. DUDEK (2007), Environmental governance in China. Recommendations of a task force, *Internationals Asian forum*, 38, 3-4, p. 293-304.
- YORK Richard & Eugene A. ROSA (2003), Key challenges to ecological modernization theory : Institutional efficacy, case study evidence, units of analysis, and the pace of eco-efficiency, *Organization & Environment*, 16, 263, p. 273-28.

NOTES

1. Les passages des textes non francophones sont traduits par nos soins.

2. Par rationalité écologique, on entend une logique de pensée ancrée dans les préoccupations environnementales contemporaines. Cf. par exemple Flipo (2008) : « Au-delà de l'écologie, l'économie doit accepter de se laisser guider par les rationalités nouvelles à l'œuvre dans la société plutôt que l'inverse. La diversité des rationalités n'est autre que la diversité des interprétations du monde, autour du souci d'envisager les enjeux communs, à long terme, de manière globale ».

3. Citons entre autres A. Mol, qui fut président du Comité de recherche « Environnement et société » de l'Association Internationale de Sociologie, ou F. Buttel qui a donné son nom à un prix récompensant des auteurs en sociologie de l'environnement.

4. Séminaire du Réseau Thématique « Sociologie de l'environnement et des risques », Paris, mai 2016.

5. Sur le rôle des instruments dans l'acte de gouverner, cf. Lascoumes et Le Galès, 2005.

RÉSUMÉS

Dans cet article est interrogée la pertinence de la modernisation écologique pour penser les liens entre changement social et écologie. Cette approche, qui a fait l'objet de diverses critiques et appropriations politiques, renvoie en sociologie à une analyse des effets de la montée des préoccupations environnementales sur les mécanismes de restructuration institutionnelle, ainsi que sur les processus de production et de consommation. Nous reprenons ici le fil conducteur de la modernisation écologique : l'étude des réformes environnementales, des transformations institutionnelles et des processus qui ont donné à la sphère écologique un niveau de reconnaissance semblable à celui des sphères sociale, politique et économique. Ainsi, malgré un intérêt constant de ce courant de pensée pour les domaines et les réflexions techniques, la modernisation écologique demeure toujours une « interprétation par les sciences sociales des processus de réforme environnementale à des échelles multiples » (Mol *et al.*, 2014). Nous proposons une analyse de ses évolutions, enseignements et limites depuis vingt ans. Nous concluons par une mise en regard de son actualité avec les travaux francophones en sociologie de l'environnement pour discuter de leurs apports respectifs et d'une évaluation de la modernisation écologique.

This paper analyzes the relevance of ecological modernization in order to think the links between social change and ecology. This stream refers to a sociological approach of the effects of rising environmental concerns on institutional restructuring mechanisms and on processes of production and consumption, and it has experienced political appropriation and critical approaches. We will resume here the thread of ecological modernization: the analysis of environmental reforms, of institutional change and of the processes by which the ecological sphere is gaining acknowledgment, as well as the social, political and economic spheres. Indeed, despite frequent inflections of this school of thought to technical dimensions - by that close to an industrial ecology - ecological modernization remains a "social scientific interpretation of environmental reform process at multiple scale" (Mol *et al.*, 2014). We propose an analysis of its developments, of the inflections it has undergone for several years and of its contributions and limits. We conclude with a comparison of this ecological modernization works actuality with French speaking environmental sociology to discuss their respective contributions and to evaluate ecological modernization.

INDEX

Mots-clés : Modernisation écologique, réforme environnementale, sociologie de l'environnement, actionnalisme, culturalisme

Keywords : Ecological Modernisation, environmenal reform, environmental sociology, actionalism, culturalism

AUTEUR

PHILIPPE BOUDES

Agrocampus Ouest, UMR Espaces et Sociétés